

Insolite

Le crime réduit-il le réchauffement climatique ?

C'est la question à laquelle a voulu répondre une équipe de chercheurs britanniques. Ils se proposent de calculer l'empreinte carbone d'un crime ! Cette étude intitulée *Addressing the Carbon-Crime Blind Spot : A Carbon Footprint* parue dans le *Journal of Industrial Ecology* veut évaluer le coût environnemental en plus de l'impact classique sociologique et économique du crime. Pour cela, ils adoptent l'approche propre à l'écologie industrielle, qui prend en considération l'intégralité des retombées environnementales des produits qu'on fabrique, depuis l'extraction des matériaux qui les composent jusqu'à leur destruction ou à leur recyclage. Le calcul de l'empreinte carbone du crime intègre les actions de prévention, assurances, coût direct des crimes – c'est-à-dire le remplacement des objets endommagés ou volés, l'hospitalisation des blessés, etc. –, coût de l'enquête policière, de l'action judiciaire, du système pénitentiaire.

Les auteurs ont établi le coût moyen par type de crime ou de délit. L'empreinte carbone du meurtre est la plus grande avec un équivalent d'émission de 71,2 tonnes de CO₂ par assassinat, (des agressions ayant entraîné de graves blessures, 5,1 tonnes, un vol à main armée ou un cambriolage 1,1 tonne, un vol à l'étalage 0,1 tonne...). En additionnant tous les crimes et délits survenus en Angleterre et au Pays de Galles et en ajoutant ceux, nombreux, qui n'ont pas été enregistrés par la police, on obtient un total de 4 millions de tonnes de CO₂ pour 2011, l'année sur laquelle l'équipe a travaillé. Soit l'équivalent des émissions de 900 000 foyers britanniques pour leur consommation énergétique, ce qui est loin d'être négligeable.